

Le CCCA-BTP lance AS'APP+, une application innovante d'autodiagnostic à l'attention de tous les organismes de formation aux métiers du BTP



Un premier autodiagnostic
dédié à l'obtention de la certification qualité Qualiopi
asap-cccabtp.fr

Le CCCA-BTP lance AS'APP+, une nouvelle application ludique et rapide d'autodiagnostic à l'attention des organismes de formation aux métiers du BTP, dans le cadre de sa nouvelle offre de services relative à la qualité. Sa création s'inscrit pleinement dans la dynamique du CCCA-BTP d'accompagner les organismes de formation aux métiers du BTP dans le développement et l'optimisation de la performance de leur activité, pour répondre au plus près de leurs besoins et de leurs territoires, dans un environnement de l'apprentissage toujours en pleine mutation.

Un premier autodiagnostic dédié à la certification qualité Qualiopi obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022

Le premier autodiagnostic proposé est dédié à la certification Qualiopi⁽¹⁾. À partir du 1^{er} janvier 2022, cette certification qualité sera obligatoire pour tous les organismes de formation réalisant des actions pour le développement des compétences et souhaitant bénéficier de fonds publics ou mutualisés⁽²⁾.

Cette nouvelle obligation, issue de la réforme de la formation professionnelle de septembre 2018, s'inscrit dans la nécessité pour les organismes de formation **d'adapter leur organisation et fonctionnement, pour assurer la pérennité de leur activité et poursuivre leur développement.**

Un appui stratégique pour la mise en place d'une politique et d'un management de la qualité

L'objectif de l'application AS'APP+ est de sensibiliser tous les organismes de formation aux métiers du BTP à la mise en place d'une politique de qualité, mais aussi de leur apporter un appui stratégique de management de la qualité, de leur permettre de tester leurs connaissances dans ce domaine et de les aider à se préparer à l'audit de certification pour garantir la réussite de l'audit initial.

Un bilan personnalisé et des clefs de repérage pour garantir l'obtention de la certification

Au terme de l'autodiagnostic, les organismes de formation aux métiers du BTP obtiennent **un score avec un bilan personnalisé, ainsi que le détail du nombre de risques potentiels de non-conformité mineurs et/ou majeurs**, au-regard des réponses apportées au diagnostic.

Si cette application ne remplace pas l'expertise d'un auditeur qualité certifié, elle fournit **une photographie et donne des clefs de lecture et de repérage en lien avec les indicateurs Qualiopi, pour faciliter la prise de décision sur les actions à mener et ainsi garantir l'obtention de la certification Qualiopi.**

Le mot d'Éric Routier, président du CCCA-BTP



« La création de l'application d'autodiagnostic AS'APP+ s'inscrit pleinement dans le cadre de la nouvelle offre de services, que le CCCA-BTP propose à l'ensemble des organismes de formation à nos métiers du bâtiment et des travaux publics. Dans un environnement de la formation professionnelle où les transformations sont toujours à l'œuvre, il est de notre rôle de les accompagner dans les réponses qu'ils doivent apporter aux nouvelles obligations introduites par la réforme de septembre 2018, comme la certification Qualiopi. C'est l'objectif qui a motivé la création d'AS'APP+, pour inscrire de façon pérenne le développement de l'activité des organismes de formation du BTP dans une logique de performance individuelle et collective et leur permettre d'assurer une haute qualité pédagogique auprès des entreprises de notre secteur et des jeunes qui se forment à nos métiers. »

L'avantage d'AS'APP+ est de permettre aux organismes de formation aux métiers du BTP de mesurer aussi rapidement que possible leur niveau de maîtrise d'un sujet, en identifiant les points forts et les axes d'amélioration en fonction de critères déterminés. Les organismes de formation aux métiers du BTP peuvent ainsi se situer et évaluer le chemin à parcourir pour progresser, tout en étant accompagné et orienté par le CCCA-BTP, grâce à ses outils développés spécialement conçus pour répondre à leurs besoins.

Des ressources sont également proposées sur l'application AS'APP+ :

- des webinaires consacrés à la certification Qualiopi ;
- des documents de synthèse sur l'expertise du CCCA-BTP permettant d'apporter des éléments de preuve (solutions numériques, telles que Net Parcours Alternance BTP, la plateforme LMS Aptyce, l'application Accompagnement Vie Apprenti (AVA), le Baromètre Vie Entreprise et le Baromètre Vie Apprenti, etc.) ;
- des documents dédiés à la qualité et au système de management de la qualité ;
- etc.

D'autres autodiagnostic en cours de création par le CCCA-BTP

D'autres autodiagnostic, en cours de création, **seront proposés par le CCCA-BTP** aux organismes de formation aux métiers du BTP **tout au long de l'année 2021**, sur les thèmes suivants :

- Organisme de formation : quelle est votre attractivité digitale ?
- CFA : quel est votre degré d'innovation dans vos pratiques pédagogiques ?
- Êtes-vous prêt pour le numérique éducatif ?
- Avez-vous toutes les clefs pour vous engager dans la mobilité internationale des apprentis de niveaux 3 et 4 ?

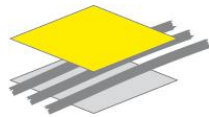
Pour être informés et réaliser leur autodiagnostic, les organismes de formation peuvent créer leur compte sur www.asap-cccabtp.fr



(1) - La certification Qualiopi est délivrée par des organismes certificateurs accrédités par le Cofrac (Comité français d'accréditation) ou par des instances de labellisation reconnues par France Compétences sur la base du même référentiel. Elle a pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions de développement des compétences. Le décret du 6 juin 2019 fixe ainsi pour tous les organismes de formation l'obligation de respecter les sept critères du nouveau Référentiel national de qualité, qu'il s'agisse d'actions de formation, de bilans de compétences, d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, d'actions de formation par apprentissage ou d'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.

(2) - Financement par un opérateur de compétences, l'État, les Conseils régionaux, la Caisse des Dépôts et Consignations, Pôle emploi ou l'Agefiph.

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics.



CCCA-BTP

Il est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux du BTP. Acteur numéro un de l'apprentissage en France, le CCCA-BTP développe depuis près de 80 ans une solide expertise pédagogique de l'alternance. Outil des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP est un accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP et un interlocuteur privilégié des organismes de formation aux métiers du BTP. Grâce à son offre de services, le CCCA-BTP les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité. Le CCCA-BTP, qui fait de l'innovation un marqueur fort de son action, soutient les expérimentations et les projets innovants, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences) et aux besoins des entreprises. Il a créé l'incubateur WinLab', incubateur et éclairer de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain.

>> cca-btp.fr | f : [3cabtp](https://www.facebook.com/3cabtp) | [@3cabtp](https://www.instagram.com/3cabtp) | Y : [3cabtp](https://www.youtube.com/channel/UC3cabtp) | in : [3cabtp](https://www.linkedin.com/company/3cabtp) | laconstruction.fr | winlab-cccabtp.com

Service de presse : Patricia Desmerger - Campagne
06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - patricia.desmerger@orange.fr
[@patdesmerger](https://www.instagram.com/patdesmerger) - f : [campagne-presse](https://www.facebook.com/campagne-presse) - in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://www.linkedin.com/in/patdesmerger)